

JABRON, notre rivière

En raison des deux dernières années de sécheresse, on a beaucoup parlé du manque d'eau et de sa pollution.

Pour nous, le projet d'un réseau de distribution et d'assainissement commun a mobilisé l'opinion des habitants de la Vallée.

L'eau est une ressource unique. Elle est nécessaire à la vie, **ELLE EST LA VIE**.

De l'eau puisée à la rivière à l'eau moderne du robinet que de progrès. Mais l'eau qui entre pure à la maison en ressort "mortifiée", salie et là les choses se compliquent.

L'eau, notre premier miroir, reflète aussi nos actes. Uriner dans un fleuve était puni de mort chez les anciens Perses.

Etant le plus fragile des éléments qui constituent la matière du monde (avec l'air, la terre

N°6- décembre 1991

et le feu) l'eau est un véritable patrimoine dont nous sommes tous responsables.

Cependant la rivière est le premier égout naturel de l'homme, c'est le plus gratuit des dépotoirs. Tout retourne toujours à la rivière.

Oui, bien sûr, mais tout ça vaut pour le Rhône ou la Seine mais nous, ça ne nous concerne pas !!!

LE CROYEZ-VOUS ?

Lavez vos rouleaux à peinture. Jetez vos huiles de vidange, le petit lait. Faites une lessive: un peu de crasse, beaucoup de phosphates. Arrosez les maïs traités aux engrais désherbants, tout dans le Jabron.. et les fosses septiques qui liquéfient mais n'épurent pas, les tas de fumier qui ruissellent dans les prés.

C'est la vision sombre mais, croyez-moi, tout ça finit au JABRON .. pour le malheur des truites...et des êtres humains.

Pourquoi ne pas réfléchir sur un agrandissement, une modernisation de l'assainissement dans la Vallée avec, par exemple, les techniques nouvelles de lagunage respectueuses de l'environnement?

Jackie Pratedessus

CONSULTATION DU B.R.G.M de LUMINY (Bureau des Recherches Géologiques et Minières)MARSEILLE

Le Comité de rédaction de " VIVRE AU JABRON ", porteur des questions des habitants de la vallée, a rencontré un ingénieur du B.R.G.M., Monsieur GRAVOST, pour avoir son avis sur le projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement du Jabron. Voici les réflexions qu'il nous a livrées: Ce projet est incontestablement avantageux, futuriste, et le système sera performant. Mais il faut en peser les inconvénients pour les prévenir et prévoir les conséquences à long terme.

D'où la nécessité d'accepter de le discuter pour que, plus tard, il ne soit pas imposé.

- Avoir un projet plus détaillé (en particulier concernant la maintenance dont on parle peu).
- Prendre des garanties pour que les communes gardent un droit de regard sur leurs sources
- S'assurer que les communes qui donnent leur eau obtiendront une compensation en dédommagement
- S'assurer de la continuité de livraison d'eau (qu'advient-il- il s'il y a rupture sur le tuyau unique ?).
- Garantir la liberté de se raccorder ou pas (pour ceux qui ont fait des forages).
- S'assurer de la différence entre le débit actuel et ce qui retournera au Jabron si le projet est réalisé (et pour cela contacter à AIX le Service Régional pour l'Aménagement des Eaux).
- Exiger la purification aux U.V pour éviter le chlore.
- Prévoir un budget large pour le gros entretien.
- La dimension des tuyaux est petite et ne permettra pas de pomper au delà des ressources.
- Une nouvelle loi sur l'eau sera bientôt discutée à l'Assemblée Nationale (cf. notre article p.2) et il faudra s'y conformer.
- Le financement sera sûrement en augmentation sur le prix prévu dans le pré-projet.

LA LOI SUR L'EAU

POURQUOI ?

La loi sur l'eau date du 16 décembre 1964.

Elle avait permis d'organiser la gestion de l'eau au niveau des Bassins Hydrauliques et d'amorcer la lutte contre la pollution sur la base du principe "Pollueur - Payeur".

Cependant, depuis cette époque, les conflits d'usage de l'eau se sont développés. Ces 2 dernières années de sécheresse ont montré la fragilité de la ressource et ont révélé la nécessité d'adapter le droit de l'eau à l'évolution des bassins et des usages.*

Le projet de Loi actuel franchit une nouvelle étape pour protéger la ressource et améliorer la qualité de l'eau. Ses grandes lignes ont été rendues publiques fin 1990.

Ce projet de Loi vient d'être adopté avec modifications par le SENAT, le 17 Octobre 91 .Il doit encore être soumis à l'ASSEMBLEE NATIONALE lors d'une prochaine session.

QUOI ?

Au début, cette Loi expose les principes qui la justifient. (voir ci-après l'Article 1er .)

Ensuite l'essentiel de cette Loi présente la police et la gestion des eaux, en particulier le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) qui présente l'organisation d'une unité hydrologique pour donner l'accès à l'eau

LA NOUVELLE LOI SUR L'EAU (extraits)

Article premier A (nouveau)

La ressource en eau fait partie du patrimoine commun de la Nation.

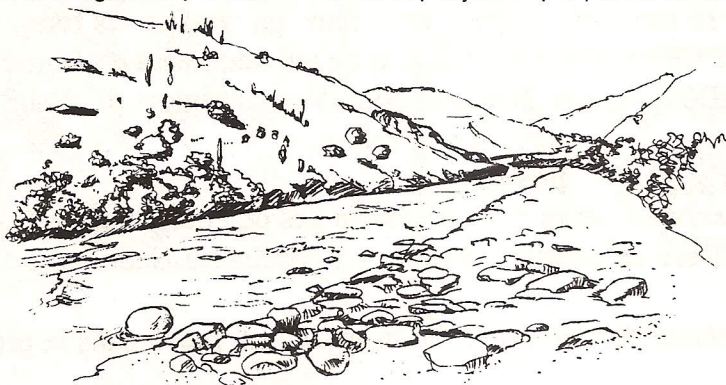
Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

Article premier.

Les dispositions de la présente Loi ont pour objet une gestion équilibrée de la ressource en eau. Cette gestion équilibrée vise à assurer et à concilier:

- la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides;
- la protection contre toute pollution et la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines et des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales;
- le développement et la protection de la ressource en eau;
- la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource; de manière à satisfaire ou à concilier les exigences;
- de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population;
- de la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations;
- de l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, des transports, du tourisme, des loisirs et des sports nautiques, ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées.

* N.B La consommation des ménages est passée de 125 litres par jour et par personne en 1984, à 200 litres en 1990.



ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS LA VALLEE DU JABRON

Il s'est déjà dit beaucoup de choses à ce sujet et beaucoup de monde connaît déjà ma position.

Il est sûr que la situation actuelle de la Vallée n'est pas très brillante, surtout côté assainissement. Mais faut-il pour cela accepter un projet «monstrueux», avec toutes ses conséquences néfastes, ou demander que soit étudié plusieurs petits projets, plus à notre échelle, et qui préserveraient mieux notre Vallée ?.

Le projet présenté risque d'entraîner des conséquences très malheureuses. En ce qui concerne l'eau tout d'abord.

Une seule conduite de MONTFROC à BEVONS, cela nécessite impérativement un traitement de l'eau. Vu la complexité du projet, et les différents coûts, seule une javellisation de l'eau est envisagée.

Ensuite beaucoup de bonnes sources restent à capter, une conduite magnifique existera et SISTERON manquera toujours d'eau.

Que risquera-t-il de se passer et qui pourra alors réellement s'opposer à une perte de contrôle de l'eau ?.

Cela commencera à jouer sur le débit du JABRON . Mais ce qui jouera le plus, c'est la récupération de toutes les eaux usées et leur conduite, dans le collecteur, jusqu'à une station d'épuration unique, au-dessous de BEVONS.

Le volume de ces eaux usées correspond, à peu près, à ce qui coulait dans le JABRON cet été. Ce qui veut dire qu'en période de sécheresse, et nous connaissons cela depuis 3 ans, le JABRON serait à sec pendant 2 à 3 mois. Cette situation serait mortelle pour une partie de la FAUNE et de la FLORE de notre Vallée.

Enfin, pour ce qui concerne le développement de notre vallée, ce n'est pas en amenant eau et assainissement que l'on décidera ARTISANS et PETITS INDUSTRIELS à venir s'installer ici.

Certaines communes, il y a quelques années, loin d'ici, avaient raisonné ainsi et fait de gros frais pour viabiliser des parcelles avec eau, électricité et assainissement. Le tout est maintenant à l'abandon. Personne n'a jamais renoncé à s'installer chez nous à cause d'un manque d'eau.

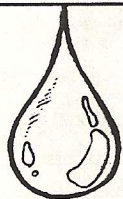
On nous avait déjà fait miroiter le «développement» possible pour faire accepter le P.O.S il y a 8 ans à St Vincent. Nous n'avons rien vu depuis.

Il faut donc continuer la réflexion et étudier correctement les contre-projets.

Je demande à toutes et à tous de rester très vigilants et de se manifester quand ce sera nécessaire.

IL FAUT SAUVEGARDER NOTRE EAU ET NOTRE JABRON !

Jean-Marie MOUTON
Délégué de St Vincent auprès du S.I.V.O.M
Membre du Comité de sauvegarde du Jabron



LA GOUTTE

Le Président du S.I.V.O.M présente à l'ensemble de la population ce de quoi il se discute dans cette assemblée, depuis 1989, au sujet de l'eau potable et de l'assainissement.

Il ressort de cette présentation une approche prudente, réfléchie, de ce projet. Il s'agit de travaux de grande envergure, on peut se sentir oppressé et sceptique.

Je me souviens qu'en 1937-38, le projet d'électrification de la vallée avait causé un beau tollé !. Juste avant la déclaration de guerre, en 1939, nous avions l'électricité... et heureusement !!.

Si nous étions raisonnables nous accepterions «l'étude du réseau». Bien sûr que cela va coûter mais on pourra alors la juger, peut être la corriger, voire la rejeter, en connaissance de cause.

- Une subvention de 80%, ça se réfléchit.

- Ce Programme de Développement des Zones Rurales, il faut peut-être essayer d'en profiter . D'autres le font.

Pensons à l'avenir de nos jeunes.

Même s'ils partent travailler ailleurs, ils resteront attachés à LEUR VALLEE. Qu'y trouveront-ils en 2010 - 2015 ?.

Pour eux nous devons voir loin.

Le développement de la vallée, ils l'organiseront si nous leur laissons de quoi le faire.

Et si nous ne nous efforçons pas de créer, pour de vrai, une bonne coopération entre communes, ne risquons-nous pas de perdre, et ensemble, notre indépendance ?

Veillons-y.... Un nuage paraît à l'horizon....

Les NITRATES

Ou on a l'eau que l'on mérite.

La question des nitrates peut sembler étrangère à notre vallée.

En effet nous ne sommes pas proche d'une grande agglomération responsable de la pollution des eaux de surface. Nous n'avons pas non plus de culture céréalière intensive impliquée dans la surcharge en nitrates de la nappe phréatique profonde. Cependant quelques vérités sont quand même bonnes à dire:

Nécessaires aux plantes pour fixer l'azote de l'air, les nitrates sont naturellement utilisés et éliminés par les végétaux. Deux années de sécheresse ayant vu les rendements s'effondrer mais l'utilisation d'engrais se poursuivre à son niveau antérieur, le débat a rebondi. Comment éliminer ou réduire ces «poisons» qui s'enfonçant de quelques dizaines de cm à plusieurs mètres par an vont polluer l'eau des nappes dans un délai de 15-20 ans selon la nature des sols ?

Retenons quelques données simples parfois oubliées :

- les plantes ont besoin de nitrates mais pas à m'importe quelle période de l'année.

- les apports d'engrais hors période favorable sont sources de pollution car non absorbés et de plus ils affaiblissent la plante.

- chaque culture laisse un reliquat d'azote derrière elle et la rotation de ces cultures (la rotation triennale des anciens) permet de gérer ce reliquat.

En hiver des sols nus libèrent l'azote qui va polluer la nappe d'eau d'ou l'intérêt des engrais verts, végétaux en particulier. Ex: la phacélie (plant mellifère) qui fixe 100 Kg d'azote à l'hectare, gèle à +7° et laisse un sol sain à la culture suivante. Les engrais verts sont une séduisante alternative écologique.

Cet exemple, mais d'autres encore plus spécialisés, doivent nous convaincre que les solutions existent et en particulier dans la gestion locale des problèmes.

C. THOME (d'après Science et Vie)



NOS JOIES, NOS PEINES

MONTFROC:

Embellissement de la route, réfection de la chaussée et des trottoirs.

Installation d'un passage piétons protégé.

SAINT VINCENT:

La FETE DE NOEL de l'école a lieu cette année, le 20 décembre dans le nouveau restaurant scolaire.

NOYERS:

Naissance de Yesché BLANC (au Couvent)

Naissance de Malika BARNEOUD (le 13 sept.)

Naissance de Laurent DUPONT (au Durban, le 11 novembre)

Décès de M. KERIMEL (cure de Jarjayes)

Décès de M^{lle}. BELLEVILLE (en août)

On nous annonce à NOYERS:

Une messe de Minuit chantée par la chorale, le 24 décembre.

Une crèche dont tous les santons ont été restaurés. Des arbres de NOEL ont été installés dans le village.

Les cloches sonnent à nouveau grâce à la générosité des Nucettois, des habitants de la Vallée et même d'amis très lointains. Le département y a contribué pour la somme de 42 000 francs.

LES LOTOS:

Le 8 décembre a eu lieu le loto de l'école de Valbelle.

Le 20 ou le 21 janvier auront lieu les lotos des écoles de Noyers et Bevons.

Le 28 décembre: Loto du troisième âge de Noyers chez Daumas à Valbelle.

Le 19 décembre à 20 heures 30 / loto de l'E.R.E.A. de Castel Bevons.

VALBELLE:

Achat d'un terrain pour réaliser une aire sportive polyvalente destinée en priorité à l'école.

Carrelages et peintures des halls de la mairie et de l'école.

**Le Comité de VIVRE AU JABRON
souhaite à tous ses lecteurs un
JOYEUX NOEL
et une BONNE ANNEE 1992!**